

REPUBLIQUE FRANCAISEDEPARTEMENT
Haute-Saône**EXTRAIT DU**
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE JUSSEY**

Séance du 20 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents : 19

En exercice :

Ont pris part au vote :

- Présents à voix
délibératives :
- Pouvoir :

Date de la convocation :
16 Mars 2026

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CHEVILLEY Nathalie, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Dominique DIDIER, Nathalie CHEVILLEY, Evelyne MIGNARD, Marine ODRION, Angélique BUSSY, Mélissa MOUGIN, Catherine LAIGNEL, Béatrice LARCHER

Mr Jean-Louis BILLY, Christophe MASSARDI, Christophe GANDIT, Didier PETRIGNET, Didier HUGARD, Alexis RAYMOND, Philippe HUGUENOT, Olivier MARCISSET, Menderes CINI, Olivier SIMONIN, Hafed LIMAM.

Date d'affichage : 16 mars 2026

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MIGNARD**DCM 2026/18 Élection du Maire**

Le Conseil Municipal,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-4 et L2122-7

Considérant que le plus âgé des membres présents du conseil municipal prend la présidence de l'assemblée,

Considérant que Madame DIDIER Dominique, Présidente invite le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire par vote à bulletin secret, conformément à l'article L2122-7 du code Général des Collectivités Territoriales susvisé,

Considérant que Madame DIDIER Dominique, Présidente lance l'appel à candidature pour la fonction de Maire,

Considérants la Candidature de :

- Mme Nathalie CHEVILLEY

Considérant que le conseil municipal élit le Maire parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que chaque conseiller municipal est alors invité à déposer dans l'urne son enveloppe contenant son bulletin de vote,

Après avoir procédé aux opérations de vote,

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

Au 1^{er} tour de l'élection :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19 (dix-neuf)

Nombre de Conseillers Municipaux présent à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)

Nombre de Suffrages déclarés nuls : 0(zéro)

Nombre de bulletins blancs : 2 (deux)

Suffrages exprimés : 17 (dix-sept)

Majorité absolue : 9 (neuf)

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 070-217002922-20260320-DCM2026_18-DE

A OBTENU :

Madame Nathalie CHEVILLEY ayant obtenu la majorité (absolue) des suffrages, est élu Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire

Nathalie CHEVILLEY



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Saône

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUSSEY

Séance du 20 mars 2026

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CHEVILLEY Nathalie, Maire de la Commune.

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents : 19

En exercice :

Ont pris part au vote :

- Présents à voix délibératives :
- Pouvoir :

Présents : Mmes Dominique DIDIER, Nathalie CHEVILLEY, Evelyne MIGNARD, Marine ODRION, Angélique BUSSY, Mélissa MOUGIN, Catherine LAIGNEL, Béatrice LARCHER

Mr Jean-Louis BILLY, Christophe MASSARDI, Christophe GANDIT, Didier PETRIGNET, Didier HUGARD, Alexis RAYMOND, Philippe HUGUENOT, Olivier MARCISSET, Menderes CINI, Olivier SIMONIN, Hafed LIMAM.

Date de la convocation :
16 Mars 2026

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MIGNARD

Date d'affichage : 16 mars 2026

DCM 2026/19 DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L2122-1 du code Général des Collectivités Territoriales : « Il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal ».

Vu l'article L2122-2 du code Général des Collectivités Territoriales : « Le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ».

L'effectif légal du conseil municipal de la Ville de Jussey étant de 19, il ne peut y avoir plus de 5 adjoints au maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité (17 pour, 2 abstentions) :

- De fixer à 3 le nombre d'adjoints de la Ville de Jussey

Fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire

CHEVILLEY Nathalie



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-SaôneEXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUSSEY

Séance du 20 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents : 19

En exercice :

Ont pris part au vote :

- Présents à voix
délibératives :
- Pouvoir :

Date de la convocation :

16 Mars 2026

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CHEVILLEY Nathalie, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Dominique DIDIER, Nathalie CHEVILLEY, Evelyne MIGNARD, Marine ODRION, Angélique BUSSY, Mélissa MOUGIN, Catherine LAIGNEL, Béatrice LARCHER

Mr Jean-Louis BILLY, Christophe MASSARDI, Christophe GANDIT, Didier PETRIGNET, Didier HUGARD, Alexis RAYMOND, Philippe HUGUENOT, Olivier MARCISSET, Menderes CINI, Olivier SIMONIN, Hafed LIMAM.

Date d'affichage : 16 mars 2026

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MIGNARD**DCM 2026/20 Élection des adjoints au maire**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L2122-7-2 le code Général des Collectivités Territoriales :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. »

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Vu la délibération DCM 2026-19 du 20/03/2026 fixant le nombre d'adjoint pour la commune de Jussey

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2

Considérant que Madame Nathalie CHEVILLEY Maire lance l'appel à candidature pour les listes d'adjoints,

Considérants la candidature des listes :

- Liste 1 présentée par M Jean-Louis BILLY :
- M Jean-Louis BILLY
- MME Evelyne MIGNARD
- M Didier PETRIGNET

Considérant que le conseil municipal élit les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que chaque conseiller municipal est alors invité à déposer dans l'urne son enveloppe contenant son bulletin de vote,



Après avoir procédé aux opérations de vote,
Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

Au 1^{er} tour de l'élection :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19 (dix-neuf)

Nombre de Conseillers Municipaux présent à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)

Nombre de Suffrages déclarés nuls : 0 (zéro)

Nombre de bulletins blancs : 3 (trois)

Suffrages exprimés : 16 (seize)

Majorité absolue : 9 (neuf)

ELIT la liste de Jean-Louis BILLY

ET INSTALLE

Monsieur Jean-Louis BILLY.....en qualité de 1^{er} adjoint

Madame Evelyne MIGNARD en qualité de 2^{ième} adjoint

Monsieur Didier PETRIGNET.....en qualité de 3^{ième} adjoint

AUTORISE Monsieur/Madame Le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus
Pour extrait conforme.

Le MAIRE

CHEVILLEY Nathalie



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Saône

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUSSEY

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents : 19

En exercice :

Ont pris part au vote :

- Présents à voix délibératives :
- Pouvoir :

Date de la convocation :
16 Mars 2026

Séance du 20 mars 2026

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CHEVILLEY Nathalie, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Dominique DIDIER, Nathalie CHEVILLEY, Evelyne MIGNARD, Marine ODRION, Angélique BUSSY, Mélissa MOUGIN, Catherine LAIGNEL, Béatrice LARCHER

Mr Jean-Louis BILLY, Christophe MASSARDI, Christophe GANDIT, Didier PETRIGNET, Didier HUGARD, Alexis RAYMOND, Philippe HUGUENOT, Olivier MARCISSET, Menderes CINI, Olivier SIMONIN, Hafed LIMAM.

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MIGNARD

Date d'affichage : 16 mars 2026

DCM 2026/21 Élection Maire Délégué

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le dispositif applicable aux communes nouvelles et aux communes déléguées,

Vu l'installation du conseil municipal en date du 20/03/2026 ;

Considérant la candidature de :

- Mr Didier PETRIGNET

Considérant que le Conseil Municipal élit le Maire délégué parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant que chaque conseiller municipal est alors invité à déposer dans l'urne son enveloppe contenant son bulletin de vote,

Après avoir procédé aux opérations de vote,

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

Au 1^{er} tour de l'élection :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19 (dix-neuf)

Nombre de Conseillers Municipaux présent à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (zéro)

Nombre de Suffrages déclarés nuls : 0 (zéro)

Nombre de bulletins blancs : 3 (trois)

Suffrages exprimés : 16 (seize)

Majorité absolue : 9 (neuf)

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 070-217002922-20260320-DCM2026_21-DE

A OBTENU :

Monsieur Didier PETRIGNET ayant obtenu la majorité (absolue) des suffrages, est élu Maire Délégué de Noroy les Jussey et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire
Nathalie CHEVILLEY



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-SaôneEXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUSSEY

Séance du 20 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents : 19

En exercice :

Ont pris part au vote :

- Présents à voix délibératives :
- Pouvoir :

Date de la convocation :
16 Mars 2026

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CHEVILLEY Nathalie, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Dominique DIDIER, Nathalie CHEVILLEY, Evelyne MIGNARD, Marine ODRION, Angélique BUSSY, Mélissa MOUGIN, Catherine LAIGNEL, Béatrice LARCHER

Mr Jean-Louis BILLY, Christophe MASSARDI, Christophe GANDIT, Didier PETRIGNET, Didier HUGARD, Alexis RAYMOND, Philippe HUGUENOT, Olivier MARCISSET, Menderes CINI, Olivier SIMONIN, Hafed LIMAM.

Date d'affichage : 16 mars 2026 **Secrétaire de séance :** Mme Evelyne MIGNARD,**DCM 2026/22 Composition de Commission Municipale**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'installation du conseil municipal en date du 20 Mars 2026 ;

Il y a lieu de procéder renouvellement de la composition des commissions communales :

1. COMMISSION APPELS D'OFFRES

PRESIDENT(E)	Mme CHEVILLEY Nathalie
MEMBRES TITULAIRES	Mr BILLY Jean-Louis Mme MIGNARD Evelyne Mr Didier PETRIGNET
MEMBRES SUPPLEANTS	Mr GANDIT Christophe Mr MARCISSET Olivier Mr CINI Menderes

2. COMMISSION FINANCES

PRESIDENT(E)	Mme CHEVILLEY Nathalie
MEMBRES	Mr BILLY Jean-Louis Mr PETRIGNET Didier Mme MIGNARD Evelyne Mme LAIGNEL Catherine Mme LARCHER Béatrice Mr SIMONIN Olivier Mr MARCISSET Olivier

3. COMMISSION POUR LE FLEURISSEMENT LES FESTIVITES ET LA COMMUNICATION

PRESIDENT(E)	Mme CHEVILLEY Nathalie
VICE-PRESIDENT(e)	Mr PETRIGNET Didier
MEMBRES	Mr RAYMOND Alexis Mme ODRION Marine Mr LIMAM Hafedh Mme MOUGIN Mélissa Mr CINI Menderes Mr MARCISSET Olivier

4. COMMISSION FORETS

PRESIDENT(E)	Mme CHEVILLEY Nathalie
VICE-PRESIDENT(e)	Mr HUGARD Didier
MEMBRES	Mr PETRIGNET Didier Mr MASSARDI Christophe Mr HUGUENOT Philippe Mr BILLY Jean-Louis

5. COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECT

Monsieur/Madame Le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou l'adjoint délégué.

Soit : Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle de la commune ou de l'EPCI dans la limite d'un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 20/05/2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms (pour les communes de moins de 2 000 habitants)

6. COMMISSION TRAVAUX

PRESIDENT(E)	Mme CHEVILLEY Nathalie
VICE-PRESIDENT(e) adjoints en charge de ses domaines	Mr PETRIGNET Didier (travaux bâtiments) Mr BILLY Jean-Louis (travaux réseau et voirie)
MEMBRES	Mr HUGUENOT Philippe Mme DIDIER Dominique Mr GANDIT Christophe Mr MASSARDI Christophe Mme BUSSY Angélique Mr HUGARD Didier Mr SIMONIN Olivier Mr CINI Menderes

7. COMMISSION CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

MEMBRES (5) NI MAIRE NI ADJOINTS	Mme LARCHER Béatrice Mme BUSSY Angélique Mr SIMONIN Olivier Mr CINI Menderes Mr RAYMOND Alexis
-------------------------------------	--

8. COMMISSION NOROY LES JUSSEY

PRESIDENT(e)	Mr PETRIGNET Didier
MEMBRES 3 élus et 3 habitants de Noroy nommés par arrêté par le maire délégué	Mr HUGARD Didier Mr RAYMOND Alexis Mr CINI Menderes

9. REPRESENTANTS SYNDICAT SCOLAIRE

PRESIDENT(E)	Mme CHEVILLEY Nathalie
VICE-PRESIDENT(e)	Mme ODRION Marine, représentante au pôle éducatif
MEMBRES	Mme BUSSY Angélique Mme MOUGIN Mélissa Mme LARCHER Béatrice Mr MARCISSET Olivier
MEMBRES SUPPLEANTS	Mme MIGNARD Evelyne

10. COMITE CONSULTATIF COLLEGE

PRESIDENT(E)	Mme CHEVILLEY Nathalie
VICE-PRESIDENT(e)	Mme LAIGNEL Catherine, représentant au conseil d'administration du collège
MEMBRES	Mme MOUGIN Mélissa Mr MARCISSET Olivier

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, des nominations ci-dessus au sein des différentes commissions

Fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire
Nathalie CHEVILLEY



Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 070-217002922-20260320-DCM2026_22-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALDEPARTEMENT
Haute-Saône

COMMUNE DE JUSSEY

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents : 19

En exercice :

Ont pris part au vote :

- Présents à voix délibératives :
- Pouvoir :

Date de la convocation :
16 Mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

Séance du 20 mars 2026

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CHEVILLEY Nathalie, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Dominique DIDIER, Nathalie CHEVILLEY, Evelyne MIGNARD, Marine ODRION, Angélique BUSSY, Mélissa MOUGIN, Catherine LAIGNEL, Béatrice LARCHER

Mr Jean-Louis BILLY, Christophe MASSARDI, Christophe GANDIT, Didier PETRIGNET, Didier HUGARD, Alexis RAYMOND, Philippe HUGUENOT, Olivier MARCISSET, Menderes CINI, Olivier SIMONIN, Hafed LIMAM.

Absents :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MIGNARD,

DCM 2026/23 Election des Membres du CCAS

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du conseil d'administration du CCAS Collège Conseil Municipal.

Il est proposé de fixer le nombre des membres du conseil à 10 membres plus le Maire au vu des articles L123-6 et R123-7 du Code de l'action sociale et des familles. Créant ainsi 5 places pour le collège du Conseil Municipal.

Les articles R123-7 et suivants et L123-6 du code de l'action sociale et des familles disposent que les membres élus en son sein par le Conseil Municipal le sont au **scrutin de liste**, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après appel à candidatures, le Conseil Municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Nombre de listes candidates : 1

Le dépouillement du vote qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 19 (dix-neuf)

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19 (dix-neuf)
- Bulletins blancs à déduire : 0 (zéro)
- Nombre de suffrages exprimés : 19 (dix-neuf)

Sont élus membres du conseil d'administration du CCAS après dépouillement avec :

- Evelyne MIGNARD
- Catherine LAIGNEL
- Mélissa MOUGIN
- Hafedh LIMAM
- Olivier MARCISSET

Fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Nathalie CHEVILLEY



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Saône

EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE JUSSEY

Séance du 20 mars 2026

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme CHEVILLEY Nathalie, Maire de la Commune.

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents : 19

En exercice :

Ont pris part au vote :

- Présents à voix délibératives :
- Pouvoir :

Présents : Mmes Dominique DIDIER, Nathalie CHEVILLEY, Evelyne MIGNARD, Marine ODRION, Angélique BUSSY, Mélissa MOUGIN, Catherine LAIGNEL, Béatrice LARCHER

Mr Jean-Louis BILLY, Christophe MASSARDI, Christophe GANDIT, Didier PETRIGNET, Didier HUGARD, Alexis RAYMOND, Philippe HUGUENOT, Olivier MARCISSET, Menderes CINI, Olivier SIMONIN, Hafed LIMAM.

Date de la convocation :
16 Mars 2026

Secrétaire de séance : Mme Evelyne MIGNARD

Date d'affichage : 16 mars 2026

DCM 2026/24 REPRESENTANT AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'installation du conseil municipal en date du 20 Mars 2026 ;

Il y a lieu d'effectuer la nomination des différents représentant de la commune

1. REPRESENTANTS AU SYNDICAT DU COLLEGE

Titulaire : Mme BUSSY Angélique

Suppléant : Mme LARCHER Béatrice

2. REPRESENTANTS A L'ECOLE DE MUSIQUE DEPARTEMENTALE

Titulaire : Mr RAYMOND Alexis

Suppléant : Mr GANDIT Christophe

3. REPRESENTANTS AUX CITES DE CARACTERE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Titulaire : Mme LAIGNEL Catherine

Suppléant : Mr MARCISSET Olivier

4. REPRESENTANTS AU S.I.E.D

Titulaire : Mr LIMAM Hafedh

Suppléant : Mr MARCISSET Olivier

5. REPRESENTANTS AUX AMIS DE L'ORGUE

Titulaire : Mr GANDIT Christophe

Suppléant : Mr RAYMOND Alexis

6. REPRESENTANTS A LA C.O.F.O.R

Titulaire : Mr HUGARD Didier

Suppléant : Mr MASSARDI Christophe

7. REPRESENTANTS SICTOM

Titulaire : Mr HUGARD Didier

Suppléant : Mr CINI Menderes

8. REPRESENTANT AU CNAS

Titulaire : Mme MIGNARD Evelyne

9. CORRESPONDANT DEFENSE

Titulaire : Mr PETRIGNET Didier

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 070-217002922-20260320-DCM2026_24-DE

Berger
Levrault

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des nominations dans différents organismes.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire

CHEVILLEY Nathalie

